



REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEMUSSAC

Les Membres du Conseil Municipal sont convoqués
pour la **réunion ordinaire** qui aura lieu à la Mairie

Lundi 18 mars 2024 à 19H30

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18/12/2023

Délibérations :

- D1/2024 Capture d'animaux dangereux : signature convention avec la société ATLANTIC ANIMAL SERVICES
- D2/2024 Travaux de voirie : Fief du Petit Puits - Signature devis définitif travaux
- D3/2024 Convention de servitude ENEDIS/Commune de SEMUSSAC
- D4 /2024 Autorisation de mandatement – Dépenses investissement avant vote budget 2024.
- D5/2024 Autorisation de passage du Rallye Dunes et Marais 2024
- D6/2024 Participation entrées piscine de la Lande 2023-2024
- D7/2024 Approbation de la convention de partenariat entre l'association syndicale constituée d'office des marais de Chenaumoine et les communes de Saint Georges de Didonne, Semussac, Meschers sur Gironde pour assurer le bon fonctionnement de la station de relevage et des ouvrages de rejet 2024-2026
- D8/2024 Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion
- D9/2024 Désaffectation et déclassement ensemble immobilier Lot 1- 1 Rue du Lignou
- D10/2024 Modification des horaires d'ouverture au public de l'agence postale communale à compter du 3 juin 2024, date du transfert du bureau au sein de la mairie.
- D11/2024 Requête introductive d'instance devant le Tribunal Administratif - Autorisation du Maire à ester en justice - Désignation d'un avocat.
- D12/2024 Annulation de titre cantine
- D13/2024 Prise en charge des frais de repas et d'hébergement des agents communaux
- D14/2024 Equipement informatique bibliothèque municipale - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
- D15/2024 RIFSEEP – Filière patrimoine - Mise à jour
- D16/2024 Transfert au SDEER de la compétence Infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE)
- D17/2024 SDEER : Convention de remboursement éclairage public : terrain de pétanque et remplacement luminaires vétustes lotissement Chantovent
- D18/2024 Arrêt du projet de construction d'un nouveau foyer rural
- D19/2024 Compte rendu des décisions du maire.
- D20/2024 Motion contre le projet d'implantation d'une usine de saumon au Verdon Sur Mer.

Questions diverses.

A Semussac, le 12 mars 2024

Michèle CARRÉ

Le Maire



Affiché le 12 mars 2024